

Conditions générales de ventes

1. BLUE VALET

- Pour la France : la société HBRI est une société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 810 528 000, ayant son siège social à Bordeaux Cidex 74 33700 Mérignac, ayant pour numéro individuel d'identification de TVA (FR40810528000).

BLUE VALET a pour objet la prestation de navette et de parking de véhicules sur terrain privé ou public sans transport de personnes, et des prestations d'entretien et de nettoyage de véhicules au sein des aéroports et des gares.

Le client déclare être propriétaire, gardien ou utilisateur dûment autorisé du véhicule de tourisme qu'il remet à BLUE VALET et qu'il dispose des assurances, contrôle technique à jour et du permis de conduire en cours de validité, selon les conditions requises par la loi.

BLUE VALET se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais les modifications tarifaires ne seront pas appliquées aux commandes déjà passées et ayant fait l'objet d'un e-mail de confirmation. Cependant, pour les commandes déjà passées faisant l'objet d'une modification de commande après une modification tarifaire, ladite modification de commande sera faite aux nouveaux tarifs en vigueur.

Sous réserve que la commande passée par le Client ait bien été prise en considération par BLUE VALET et que le client ait reçu un e-mail de confirmation en ce sens, les services commandés par le client sur le Site Parkvia et effectivement payés par ce dernier seront fournis aux dates et horaires indiqués lors de la validation de la commande.

Il est rappelé que le service sur réservation est disponible de 5 heures à 23 heures tous les jours de la semaine, excepté à Paris-Charles de Gaulle, Paris Gare de Lyon, Gare de l'Est, Gare du Nord où le service est disponible de 6 heures à 23 heures et à Barcelone El Prat où le service Blue Valet est délivré de 6h - 00h. Les horaires d'ouverture et de fermeture peuvent évoluer en fonction de la période d'activité.

En particulier, le dépôt et la restitution du véhicule du client auprès du voiturier BLUE VALET ne peut s'effectuer que dans la limite de ces horaires, aux dates et aux horaires indiqués lors de la validation de la commande.

En dehors de ces horaires, aucun service ne sera assuré. En d'autres termes, en cas de retard d'un vol retour au-delà des horaires d'ouverture du service, le client reconnaît que BLUE VALET ne peut aucunement garantir la restitution du véhicule, et le client pourra être contraint de se voir restituer son véhicule dès le lendemain à ses frais. Pour le bon fonctionnement du service, le client doit communiquer un numéro de téléphone portable valide, et devra prendre soin d'allumer son téléphone portable au moins une heure avant de procéder au dépôt de son véhicule, et dès son arrivée dans le hall de l'aéroport/gare le jour de la restitution du véhicule.

Pour la mise en œuvre de tout service de « Voiturier + Parking », le client doit au préalable :

- souscrire la prestation « Voiturier + Parking » sur le Parkvia en indiquant les lieux, dates et horaires de départ et d'arrivée ainsi que son numéro de portable : pour l'aller, le client doit renseigner l'heure de prise en charge de son véhicule, et pour le retour son heure d'atterrissage ou d'arrivée en gare ainsi que le numéro de son vol ou de son train ;

- vérifier que la commande a bien été prise en considération par Parkvia en s'assurant qu'il a bien reçu un e-mail de confirmation de sa commande suite à la passation de celle-ci, et à défaut en contactant le Service Clients Parkvia ;
- veiller à ce que son véhicule soit assuré à son nom à minima jusqu'à la date de restitution de son véhicule par BLUE VALET ;
- veiller à ce que la quantité d'essence dans son véhicule soit suffisante et à minima, supérieure à la limite de la réserve. Dans l'hypothèse où le véhicule du client serait sur la réserve d'essence, BLUE VALET se garde la possibilité de refuser le véhicule et ne pourra être tenu pour responsable en cas de panne d'essence
- appeler le voiturier BLUE VALET au numéro indiqué au moins 15 minutes avant l'heure convenue pour le dépôt de son véhicule sans quoi la présence du voiturier lors de l'arrivée n'est pas garantie ;
- se rendre avec le véhicule renseigné lors de sa réservation à l'heure et au point de rendez-vous renseigné lors de la réservation et convenu avec le voiturier BLUE VALET. Le client devra prévenir dès que possible le service client en cas de changement de véhicule ;
- veiller à ce que son véhicule soit vidé de tous effets et biens non nécessaires à la conduite ou au stationnement du véhicule (et notamment qu'il soit vidé de tous effets personnels et/ou de valeur) ; BLUE VALET n'assume en aucun cas les effets personnels laissés par le Client à l'intérieur du véhicule. Ainsi, BLUE VALET ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de disparition, détérioration ou de dommages occasionnés à des effets et/ou biens non nécessaires à sa conduite ou à son stationnement et que le client n'aurait pas retiré du véhicule avant sa remise au voiturier BLUE VALET.
- remettre au voiturier BLUE VALET en mains propres : les clés (sans porte-clé), et ticket de stationnement (acquitté pour l'heure de prise en charge prévue) lors du dépôt de son véhicule, placer les papiers du véhicule (certificat d'assurance et carte grise) dans la boîte à gants et indiquer au voiturier BLUE VALET toute précision utile sur le fonctionnement du véhicule et ses éventuelles spécificités. Blue Valet ne pourra être tenue pour responsable de la perte de porte-clés ou autres éléments autre que les clés du véhicule ;
- appeler le voiturier BLUE VALET au numéro indiqué dès la sortie de l'avion ou du train le jour de la restitution sans quoi sa présence lors de l'arrivée n'est pas garantie ;
- récupérer les clés et son véhicule auprès du voiturier BLUE VALET à l'heure et au point de rendez-vous convenus lors de la passation de commande et/ou de la modification de commande établie auprès du Service clients. Le véhicule ne pourra être remis qu'à la personne mentionnée sur la réservation. Dans le cas où une autre personne viendrait récupérer le véhicule, l'autorisation de la personne mentionnée sur la réservation, ainsi qu'une pièce d'identité de la personne qui viendra récupérer le véhicule devront être communiquées à Parkvia.

BLUE VALET ne saurait être considérée comme responsable du retard de l'un de ses voituriers si le client n'a pas respecté le processus indiqué ci-dessus.

Par ailleurs, il est précisé que :

- seuls les véhicules « nus » sont acceptés, à savoir sans coffre de toit, porte-vélo, autres éléments apparents. BLUE VALET se réserve le droit de ne pas accepter un véhicule qui ne serait pas « nu » tel que mentionné ci-avant.

- le client confirme que les éléments de sécurisation prescrit par la loi (triangle de signalisation et gilet jaune de sécurité) se trouvent à l'intérieur du véhicule conformément à la loi.
- le client devant se présenter à l'heure et au point de rendez-vous renseigné lors de la réservation, BLUE VALET n'est pas responsable du délai de stationnement préalable à l'heure de rendez-vous renseigné et ne pourra en conséquence pas en supporter les coûts. Le client devra donc transmettre un ticket de stationnement valable et acquitté à l'heure de prise en charge convenu dans la réservation en laissant un délai minimum raisonnable de validité au voiturier pour déplacer le véhicule. En cas de non-prise en charge par le client des frais préalables à l'heure de prise en charge, ces derniers pourront lui être facturés.
- dans l'hypothèse où le client aurait oublié des effets personnels dans le véhicule avant son départ, BLUE VALET ne garantit pas de pouvoir les lui restituer ou ramener le véhicule au client. Dans l'hypothèse où BLUE VALET y parvient, des frais additionnels de 10 Euros pourront lui être facturés pour cette prestation.
- pour les véhicules électriques, le client devra laisser dans le véhicule le câble de recharge adapté ainsi que l'adaptateur s'il existe. Pour pouvoir souscrire au service additionnel de recharge électrique, la durée de réservation doit au minimum être égale à deux fois la durée de recharge du véhicule.
- les véhicules circulant au GPL ne pourront pas être pris en charge par BLUE VALET ;
- le client devra veiller à enlever ou désactiver son badge télépéage ou la reconnaissance par plaque d'immatriculation pour ne pas se voir facturer indûment des frais de stationnement en dépose-minute ou dans un de nos parkings. BLUE VALET ne pourra être tenue responsable des dites facturations.
- en cas de retard ou d'annulation de vol ou de train, le client s'engage à contacter dans les plus brefs délais, le Service Clients BLUE VALET par e-mail, via notre chat en ligne ou par téléphone aux coordonnées figurant à l'article 1 des présentes.

Le client garantit la véracité des informations renseignées lors de la création de son compte client et de la passation d'une commande. En tout état de cause, BLUE VALET ne pourra être tenue responsable des difficultés opérationnelles liées directement ou indirectement à des informations erronées renseignées par le Client au moment de sa réservation.

Dans le cas où le client aurait souscrit un service additionnel de lavage intérieur, le véhicule devra être accessible et désencombré, et son état devra être en adéquation avec le niveau de prestation choisi pour qu'elle puisse être réalisée avec le niveau de qualité et de finition attendu.

Il est précisé que les sièges enfants/bébés ne seront pas déplacés. Le lavage ne pourra en conséquence pas être effectué à l'endroit où est situé le siège enfant/bébé.

Dans le cas où le client ne pourrait pas récupérer son véhicule à la date et à l'heure convenues dans l'e-mail de confirmation de sa commande, celui-ci sera redevable du paiement des frais de parking jusqu'à récupération de son véhicule, sur la base du tarif journalier alors en vigueur.

Dans le cas où le client récupérerait son véhicule avant la date et l'horaire convenues, il ne pourra prétendre à aucun remboursement, dans la mesure où sa réservation est ferme et définitive, sauf modification acceptée par BLUE VALET conformément à la procédure prévue.

Par ailleurs et en tout état de cause :

- compte tenu de la difficulté à détecter les dommages inférieurs à 1cm de long ou de diamètre (de type rayures superficielles, bosses ou enfoncements), sur la carrosserie et la possibilité qu'ils deviennent visibles avec le changement de météo pendant le transport, le stationnement ou le nettoyage du véhicule entre autres choses, BLUE VALET décline toute responsabilité en ce qui concerne ce type de dégradation,

- BLUE VALET décline toute responsabilité relative aux jantes et pneumatiques du véhicule dont l'état d'usage est impossible à vérifier à la prise en charge du véhicule,

- BLUE VALET décline toute responsabilité en cas de dommage ou détérioration constatés sur le véhicule à sa restitution pouvant résulter des conditions météorologiques (pluie, variation de températures, orages, grêles...) ou des animaux (moucheons, excréments d'oiseaux...)

A défaut de réserve ou réclamation expressément émises par le client lors de la restitution de son véhicule par le voiturier BLUE VALET, ce dernier sera considéré comme reconnaissant que son véhicule est dans un état conforme à celui dans lequel il était avant sa remise au voiturier BLUE VALET. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le client.

Le client a la possibilité de modifier la date et l'horaire du service commandé sur le Site Internet Parkvia.

Si le client se présente spontanément à un autre horaire que celui indiqué dans sa réservation sans en avertir le Service clients BLUE VALET, que ce soit pour la dépose ou la restitution du véhicule, BLUE VALET ne pourra garantir que le service sera délivré dans un délai convenant au client.

Dans le cas de la souscription d'un service « Voiturier + Parking », BLUE VALET s'engage à garer le véhicule au sein de son parking, et à en assurer la garde pendant toute la durée du service. Pour répondre à des besoins de gestion de places de parking, le client autorise Blue Valet à déplacer son véhicule si nécessaire au sein du parking ou dans un autre parking appartenant à Blue Valet.

Les clés du véhicule seront conservées dans un local fermé.

Afin de permettre au client de gagner du temps, le client accepte expressément que BLUE VALET effectue un état des lieux de l'état du véhicule après sa remise par le client - avant tout déplacement - par le biais d'une prise de photos horodatées. Ces photos seront envoyées par e-mail au client et une copie à une boîte e-mail BLUE VALET dédiée, et serviront au besoin à déterminer à quel moment un dommage a été occasionné au véhicule. Le client a toutefois la possibilité s'il le souhaite, d'être présent lors de l'état des lieux initial. Il peut également demander à ce qu'un état des lieux contradictoire soit effectué lors de la restitution du véhicule. En cas de demande expresse du client en ce sens, l'état des lieux sera effectué en présence du client et du voiturier, par le biais d'une prise de photos horodatées par le voiturier et envoyées par e-mail au client.

Aucune réclamation ne pourra être acceptée pour un dommage concernant l'habitacle du véhicule, les surfaces vitrées du véhicule, les clés et porte-clés, ou tout dommage qui n'aurait pas pu raisonnablement être détecté lors de la prise en charge, ou qui résulte d'un usage normal du véhicule, ainsi que toute panne mécanique ou électronique.

BLUE VALET ne pourra en outre, en aucun cas être tenue pour responsable à l'égard du client ou de tiers de tous préjudices indirects (tels que perte d'exploitation, préjudices commerciaux, perte de clientèle, préjudice moral, préjudice de jouissance etc.), ou de préjudices liés à un événement

présentant les caractéristiques de la force majeure ou d'un cas fortuit au sens de l'article 1218 du Code Civil.

Dans le cas où il serait dûment avéré que BLUE VALET ou l'un de ses voituriers a occasionné un dommage au véhicule, BLUE VALET s'engage à indemniser le client des dommages découlant directement de sa responsabilité et de celle de ses voituriers.

Dans l'hypothèse où BLUE VALET est dans l'incapacité d'acheminer le véhicule du client au lieu de rendez-vous, il en avertit le client dès que possible et peut l'inviter à se rendre au lieu de stationnement de son véhicule.

Le client est dans l'obligation d'organiser au plus vite le dépannage de son véhicule sauf si la responsabilité pleine et entière de BLUE VALET est avérée.

En tout état de cause, BLUE VALET s'autorise à démarrer le véhicule du client au moyen de câbles de démarrage dans le cas du déchargement de la batterie.

Dans le cas où BLUE VALET ne serait pas en mesure de rendre le service commandé par le client aux dates et heures convenues, BLUE VALET en informera le client à l'avance par e-mail ou téléphone.

Le contenu de Blue Valet est la propriété de BLUE VALET et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, BLUE VALET reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, dessins, modèles, etc, réalisés (même à la demande du client) en vue de la fourniture des services au client et/ou figurant, le client s'interdisant toute reproduction de ces éléments sans autorisation écrite et préalable de BLUE VALET qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

NULLITÉ, ILLÉGALITÉ, INOPPOSABILITÉ

Dans le cas où l'une des dispositions des présentes CGV serait considérée comme nulle, illégale ou inopposable par une décision de justice, les autres dispositions des CGV resteront en vigueur et cela ne viendra pas pour autant affecter la validité et l'opposabilité de ces dernières.

DROIT APPLICABLE - LANGUES

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.